

Marathon créatif

POCL#2



Un engagement collaboratif

Le marathon créatif POCL#2 réunit des personnes de tous horizons et compétences ! Il est clair pour moi que la contribution de chaque participant-e est la bienvenue, que la diversité des profils, le désir d'inventer sont les ingrédients de base de la potion magique et créative du hackathon. Je partage également l'idée que la confiance, l'écoute et l'esprit collectif entre pairs sont essentiels. Présenter au public les projets dès le soir du 2^e jour est un défi très stimulant mais aussi très exigeant. Aussi, je m'engage à être présent et disponible du jeudi au vendredi en fin de journée.

Autorisation de diffusion

J'autorise l'usage de mon image et de mon nom sans restriction de temps, de support, ni de lieu pour la communication du projet eRUDI ou de ses partenaires sur l'évènement, hors tout usage publicitaire ou commercial. J'ai noté que de nombreux moments du weekend seront diffusés sur le web, que des photos et vidéos du marathon créatif POCL#2 seront diffusées par l'équipe, les partenaires médias ainsi que d'autres participants.

Réseau Wifi

L'EDULAB Rennes 2 est équipée d'un réseau wifi. Il s'agit d'un réseau partagé et sous la responsabilité de l'Université Rennes 2. Je m'engage à ne pas en faire d'utilisation illégale, et de faire usage de bon sens pour éviter les utilisations qui pourraient détériorer la qualité du réseau pour les autres. Ainsi, je m'engage à arrêter mes téléchargements, mes outils de partage de fichiers, type Drive ou Dropbox, et mes services de sauvegarde automatiques en ligne.

Droit d'auteur sur les projets

Pour que les échanges soient simples et ouverts, les concepts et les idées qui seront échangés pendant le marathon créatif POCL#2 seront publics. Les productions qui sortiront d'un groupe de travail seront attribuées à titre d'auteur à l'ensemble des membres de ce groupe. Toutes les productions réalisées (contenus, objets, logiciels) pendant les 2 jours du hackathon sont sous licence libre Créative Commons BY SA, c'est à dire que toute utilisation du travail original ainsi que la création de travaux dérivés est autorisée à condition que les auteurs soient cités et qu'ils soient distribués sous une licence identique à celle qui régit le travail original.

Il est possible d'utiliser des apports personnels qui ne soient pas libres à condition de bien en informer les autres membres de l'équipe et les organisateurs (afin d'éviter des problèmes de droits ultérieurs).

Assurance et responsabilité

J'agis sous le couvert de ma propre responsabilité civile. Je m'engage à respecter et à rendre en bon état de marche le matériel qui me sera prêté. J'assume l'entière responsabilité du matériel personnel et professionnel que j'apporte pour le marathon créatif POCL#2. Je dégage l'équipe d'organisation du marathon créatif POCL#2 de toute responsabilité sur mon matériel et je m'engage à suivre les dispositions de sécurité de l'Université Rennes 2 qui accueille le marathon créatif POCL#2.

Pour toute question

Antony Le Goïc-Auffret – aauffret@lespetitsdebrouillards.org - 06 85 17 62 95

Tony Vanpoucke - tony.vanpoucke@univ-rennes2.fr